

THIRTY-FIFTH PLENARY MEETING

Held on Thursday, 24 October 1946, at 11 a.m.

CONTENTS

	Page
84. Introduction of the Assistant Secretaries-General	690
85. Reference of Credentials to the Credentials Committee	691
86. Elections to vacant posts in Committees of the General Assembly	692
87. Supplementary Report of the Secretary-General on the Work of the Organization	693
88. Reports of the Security Council and of the Economic and Social Council	703
89. Opening of the General Discussion: Speech by Mr. Castillo Najera (Mexico)	704

President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).

84. Introduction of the Assistant Secretaries-General

The PRESIDENT (*translated from French*): The first item on the agenda is the introduction and confirmation in office of the Assistant Secretaries-General.

The General Assembly, in a resolution relating to the organization of the Secretariat adopted on 13 February 1946, decided that the Assistant Secretaries-General should take the oath at a public meeting of the General Assembly.

(*On the President's invitation, the Vice-Presidents of the Assembly came to the rostrum and the Secretary-General introduced the Assistant Secretaries-General.*)

The SECRETARY-GENERAL: In accordance with the resolution concerning the organization of the Secretariat, adopted by the General Assembly on 13 February 1946, I have the honour to inform you, Mr. President, that I have appointed eight Assistant Secretaries-General, each one to be in charge of one of the eight principal units.

I take pleasure in presenting Arkady Alexandrovitch SOBOLEV, Assistant Secretary-General in charge of the Department of Security Council Affairs; Arthur David Kemp OWEN, Assistant Secretary-General in charge of the Department of Economic Affairs; Henri LAUGIER, Assistant Secretary-General in charge of the Department of Social Affairs; Victor Hoo CHI-TSAI, Assistant Secretary-General in charge of the Trusteeship Department and information concerning Non-Self-Governing Territories; Benjamin A. COHEN, Assistant Secretary-General in charge of the Department of Public Information; Ivan KERNO, Assistant Secretary-General in charge of the Legal Department; Adrian PELT, Assistant Secretary-General in charge of Conference and General Services; John B. HUTSON, Assistant Secretary-General in charge of Administrative and Financial Services.

The PRESIDENT (*translated from French*): I thank you, Mr. Secretary-General, for your communication. I feel sure that I am voicing the sentiments of the whole Assembly in con-

TRENTÉ-CINQUIÈME SEANCE PLENIÈRE

Tenue le jeudi 24 octobre 1946, à 11 heures

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
84. Installation des Sous-Secrétaires généraux	690
85. Renvoi des pouvoirs au Comité de vérification des pouvoirs	691
86. Election aux postes vacants dans les Commissions de l'Assemblée générale	692
87. Rapport complémentaire du Secrétaire général sur l'œuvre de l'Organisation ...	693
88. Rapports du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social	703
89. Ouverture de la discussion générale. Discours de M. Castillo Najera (Mexique) ..	704

Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).

84. Installation des Sous-Secrétaires généraux

Le PRÉSIDENT: L'ordre du jour appelle en premier lieu l'installation des Sous-Secrétaires généraux et leur confirmation dans leurs fonctions.

L'Assemblée générale, par une résolution relative à l'organisation du Secrétariat, adoptée le 13 février 1946, a décidé que les Sous-Secrétaires généraux prêteraient serment au cours d'une séance publique de l'Assemblée générale.

(*Sur l'invitation du Président, les Vice-Présidents de l'Assemblée prennent place à la tribune et le Secrétaire général présente les Sous-Secrétaires généraux.*)

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (*traduction de l'anglais*): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la résolution adoptée par l'Assemblée générale le 13 février 1946, concernant l'organisation du Secrétariat, j'ai désigné huit Sous-Secrétaires généraux, qui auront chacun la direction d'un des huit principaux départements.

J'ai le plaisir de vous présenter MM. Arkady Alexandrovitch SOBOLEV, Sous-Secrétaire général chargé du Département des affaires du Conseil de sécurité; Arthur David Kemp OWEN, Sous-Secrétaire général chargé du Département des affaires économiques; Henri LAUGIER, Sous-Secrétaire général chargé du Département des affaires sociales; Victor Hoo CHI-TSAI, Sous-Secrétaire général chargé du Département de la tutelle et des renseignements relatifs aux territoires non autonomes; Benjamin A. COHEN, Sous-Secrétaire général chargé du Département de l'information; Ivan KERNO, Sous-Secrétaire général chargé du Département juridique; Adrian PELT, Sous-Secrétaire général chargé du Département des conférences et services généraux; John B. HUTSON, Sous-Secrétaire général chargé des Services administratifs et financiers.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie, Monsieur le Secrétaire général, de votre communication et je suis certain d'être l'interprète de l'Assemblée tout entière en vous félicitant de l'heureux choix

gratulating you on the choice of Assistant Secretaries-General you have made.

I am happy, also, on behalf of the General Assembly, to congratulate the persons whom you have chosen. I am convinced that they will fulfill their duties with the greatest conscientiousness and devotion. The task they have undertaken is a most important and difficult one, particularly during the present period of organization. I am sure that we can rely on them, and on their effort to make our Organization a success.

I will now read the words of the oath which each of the Assistant Secretaries-General is about to take:

"I solemnly undertake to exercise in all loyalty, discretion and conscience the functions entrusted to me as a member of the International Service of the United Nations, to discharge those functions and regulate my conduct with the interests of the United Nations only in view, and not to seek or accept instructions in regard to the performance of my duties from any Government or other authority external to the Organization."

The following took the oath in turn:

Mr. Arkady Alexandrovitch SOBOLEV, Assistant Secretary-General in charge of the Department of Security Council Affairs.

Mr. Arthur David Kemp OWEN, Assistant Secretary-General in charge of the Department of Economic Affairs.

Mr. Henri LAUGIER, Assistant Secretary-General in charge of the Department of Social Affairs.

Mr. Victor Hoo CHI-TSAI, Assistant Secretary-General in charge of the Trusteeship Department and information concerning Non-Self-Governing Territories.

Mr. Benjamin A. COHEN, Assistant Secretary-General in charge of the Department of Public Information.

Mr. Ivan KERNO, Assistant Secretary-General in charge of the Legal Department.

Mr. Adrian PELT, Assistant Secretary-General in charge of Conference and General Services.

Mr. John B. HUTSON, Assistant Secretary-General in charge of Administrative and Financial Services.

85. Reference of Credentials to the Credentials Committee

The PRESIDENT (*translated from French*): During the first part of the first session of the General Assembly a Credentials Committee was elected in accordance with rule 23 of the rules of procedure. The Credentials Committee elected in London comprises one representative of each of the following countries: BYELORUSSIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC, CHINA, DENMARK, FRANCE, HAITI, PARAGUAY, PHILIPPINE REPUBLIC, SAUDI ARABIA and TURKEY.

que vous avez fait en désignant les Sous-Secrétaires généraux.

Je suis heureux aussi, au nom de l'Assemblée générale, de féliciter les personnalités qui ont été choisies par vous. Je suis persuadé qu'elles accompliront leur tâche avec la plus grande conscience et un dévouement absolu. La tâche qu'elles ont accepté de remplir est extrêmement importante et difficile, surtout dans la période actuelle d'organisation. Je suis sûr que nous pouvons compter sur elles et sur leurs efforts pour faire en sorte que notre Organisation connaisse le succès.

Je vais maintenant donner lecture de la formule du serment que chacun des Sous-Secrétaires généraux va prêter.

"Je prends l'engagement solennel d'exercer en toute loyauté, discrétion et conscience, les fonctions qui m'ont été confiées en ma qualité de membre de l'administration internationale de l'Organisation des Nations Unies, de m'acquitter de ces fonctions et de régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation, sans solliciter ni accepter, dans l'accomplissement de mon devoir, les instructions d'aucun Gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'Organisation."

Prêtent successivement serment:

M. Arkady Alexandrovitch SOBOLEV, Sous-Secrétaire général chargé du Département des affaires du Conseil de sécurité;

M. Arthur David Kemp OWEN, Sous-Secrétaire général chargé du Département des affaires économiques;

M. Henri LAUGIER, Sous-Secrétaire général chargé du Département des affaires sociales;

M. Victor Hoo CHI-TSAI, Sous-Secrétaire général chargé du Département de la tutelle et des renseignements relatifs aux territoires non autonomes;

M. Benjamin A. COHEN, Sous-Secrétaire général chargé du Département de l'information;

M. Ivan KERNO, Sous-Secrétaire général chargé du Département juridique;

M. Adrian PELT, Sous-Secrétaire général chargé du Département des conférences et des services généraux;

M. John B. HUTSON, Sous-Secrétaire général chargé des Services administratifs et financiers.

85. Renvoi des pouvoirs au Comité de vérification des pouvoirs

Le PRÉSIDENT: Au cours de la première partie de la première session de l'Assemblée générale, un Comité de vérification des pouvoirs a été élu conformément à l'article 23 du règlement intérieur. Le Comité de vérification élu à Londres comprend un représentant de chacun des pays suivants: RÉPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIÉTIQUE DE BIÉLORUSSIE, CHINE, DANEMARK, FRANCE, HAITI, PARAGUAY, RÉPUBLIQUE DES PHILIPPINES, ARABIE SAOUDITE et TURQUIE.

The representative of Denmark is Chairman of the Committee; I would ask him to call a first meeting of the Committee as soon as possible in order to examine the credentials.

I presume that there are no observations regarding this item of the agenda?

Decision: *The procedure proposed by the President was adopted.*

86. Elections to vacant posts in Committees of the General Assembly (document A/140/Rev.1)

The PRESIDENT (*translated from French*): The offices of chairman, vice-chairman and rapporteur of certain Committees are vacant. A list of these vacancies is given in document A/140/Rev.1, and is as follows:

Committee	Post
First	Rapporteur: Mr. VITERI LAFRONTE (Ecuador)
Second	Rapporteur: Mr. PORTILLO (Bolivia)
Third	Chairman: Mr. FRASER (New Zealand) Vice-Chairman: Mr. SOTO HARRISON (Costa Rica) Rapporteur: Mrs. DALEN (Norway)
Fourth	Rapporteur: Mr. KERNO (Czechoslovakia)
Sixth	Rapporteur: Mr. READ (Canada)

There is, however, one correction to be made: the Rapporteur of the First Committee, Mr. Viteri Lafronte of Ecuador, will be present.

The immediate task is to elect a Chairman and Vice-Chairman for the Third Committee. Mr. Peter Fraser, New Zealand, will unhappily not be present and must be replaced. I propose that the Third Committee should meet today at 3.15 p.m. in Committee Room A, here at Flushing, and appoint a Chairman and Vice-Chairman. The election is urgent since, as you know, the Chairman of this Committee is a member of the General Committee of the General Assembly which must meet as soon as possible.

I should now like to make a recommendation to the members of the Third Committee. In London the choice of the chairmen was governed by two principles: firstly, their special qualifications, and secondly, a certain geographical distribution. These two principles should be respected, and we think that, in electing its Chairman, the Third Committee might bear in mind the fact that Mr. Fraser was elected in London and that it would be a good thing if a

Le représentant du Danemark est le Président du Comité; je l'invite à convoquer, aussitôt que possible, une première réunion de ce Comité afin de procéder à la vérification des pouvoirs.

Je pense qu'il n'y a pas d'observation sur ce point de l'ordre du jour?

Décision: *La procédure proposée par le Président est adoptée.*

86. Election aux postes vacants dans les Commissions de l'Assemblée générale (document A/140/Rev.1)

Le PRÉSIDENT: Les postes de président, de vice-président et de rapporteur de certaines commissions se trouvent vacants. Voici la liste de ces vacances d'après le document A/140/Rev.1:

Commission	Poste
Première	Rapporteur: M. VITERI LAFRONTE (Equateur)
Deuxième	Rapporteur: M. PORTILLO (Bolivie)
Troisième	Président: M. FRASER (Nouvelle-Zélande) Vice-président: M. SOTO HARRISON (Costa-Rica) Rapporteur: Mme DALEN (Norvège)
Quatrième	Rapporteur: M. KERNO (Tchécoslovaquie)
Sixième	Rapporteur: M. READ (Canada)

Une correction doit cependant y être apportée: le Rapporteur de la Première Commission, M. Viteri Lafronte, de la délégation de l'Equateur, sera présent.

Il s'agit en premier lieu de procéder à l'élection du Président et du Vice-Président de la Troisième Commission. M. Peter Fraser, représentant de la Nouvelle-Zélande, ne sera malheureusement pas parmi nous et doit être remplacé. Je propose que la Troisième Commission se réunisse aujourd'hui, à 15 h. 15, dans la salle de commission A, ici, à Flushing et qu'elle procède à la nomination de son Président et de son Vice-Président. Cette élection est urgente car le Président de la Commission, comme vous le savez, fait partie du Bureau de l'Assemblée Générale, lequel doit se réunir aussi rapidement que possible.

Je me permets maintenant de formuler une recommandation à l'intention des membres de la Troisième Commission. A Londres, deux principes avaient été établis pour le choix des présidents: d'abord leur compétence particulière, ensuite une certaine répartition géographique. Il est nécessaire que ces deux principes soient respectés; et nous croyons possible, pour la Troisième Commission, d'élire son Président en tenant compte du fait que M. Fraser avait été

representative of New Zealand could again be elected Chairman.

87. Supplementary Report of the Secretary-General on the work of the Organization (document A/65/Add.1)

The SECRETARY-GENERAL: The Secretary-General's report to the General Assembly was finished on 30 June (document A/65). As much has happened between that date and the opening of the General Assembly I have found it desirable to give the Assembly an oral, supplementary report.

Since June 1945, when the Charter was signed, the United Nations has led a wandering existence.

From San Francisco the journey led to London where the Preparatory Commission began its work in September of last year. The United Nations' scene of operations remained in London for six months, concentrated in one place, namely, Church House. It is an odd fact that, until now, the United Nations has had its longest stay in any one place at Church House, London.

In March we began to establish the Organization in New York. First we were at Hunter College in the Bronx, then, from the middle of August, at Lake Success.

In these circumstances it has obviously not been possible to organize the United Nations Secretariat as satisfactorily as I should have wished.

At the same time that circumstances have compelled the United Nations to lead this wandering existence, there has been such a great interest in international co-operation, during the year 1945-1946, that all international organizations have been subjected to a severe test. This has been particularly true of the central organization, which must lend assistance to all types of international work.

Seven international organizations, in addition to the Paris Peace Conference, have held congresses or conferences with the assistance of the United Nations Secretariat. No less than twenty-eight additional international conferences have been held during this period.

As far as the United Nations' own work is concerned, there have been frequent meetings of the Security Council and the Economic and Social Council and there have been meetings of an additional seventeen bodies, under our auspices or with our assistance.

The main difficulties which we have met, as far as practical facilities are concerned, have been in connexion with office space and the housing of the staff.

Office Accommodation

I have already explained the consequences of the building shortage in my main report to the Assembly.

As you know, we are now occupying the leased portion of the Sperry Plant at Lake Suc-

élu à Londres et qu'il serait bon qu'un représentant de la Nouvelle-Zélande soit à nouveau élu président.

87. Rapport complémentaire du Secrétaire général sur l'œuvre de l'Organisation (document A/65/Add.1)

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (*traduit de l'anglais*): C'est le 30 juin que le Secrétaire général a achevé son rapport à l'Assemblée (document A/65). Beaucoup d'événements se sont produits entre cette date et l'ouverture de l'Assemblée générale. J'ai donc jugé bon de faire verbalement à l'Assemblée un rapport complémentaire.

Depuis la signature de la Charte, en juin 1945, l'Organisation des Nations Unies a connu une existence vagabonde.

Elle s'est déplacée d'abord de San-Francisco à Londres, où la Commission préparatoire a commencé ses travaux au mois de septembre de l'année dernière. Pendant six mois, le siège de l'Organisation est demeuré à Londres; tous les services étaient réunis à *Church House*. Il est curieux de constater que *Church House* est, jusqu'à présent, l'endroit où l'Organisation est demeurée le plus longtemps.

En mars, nous avons commencé à nous installer à New-York, d'abord à *Hunter College*, dans le Bronx, puis depuis la mi-août à Lake Success.

Il est évident que, dans ces conditions, il était impossible de donner au Secrétariat des Nations Unies une organisation aussi satisfaisante que je l'eusse souhaité.

Au moment même où les circonstances contraignaient les Nations Unies à mener cette existence errante, l'activité internationale devenait si intense, pendant l'année 1945-1946, que toutes les organisations internationales étaient mises à une rude épreuve. Tel est surtout le cas de l'organisation centrale, qui a dû prêter son concours à des travaux internationaux de toute nature.

Outre la Conférence de la Paix à Paris, sept institutions internationales ont organisé des congrès ou des conférences avec l'aide du Secrétariat des Nations Unies. De plus, il n'y a pas eu moins de vingt-huit conférences internationales durant cette période.

En ce qui concerne les travaux de l'Organisation des Nations Unies proprement dite, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social ont tenu de fréquentes réunions et dix-sept autres organismes se sont également réunis sous nos auspices ou avec notre concours.

Pour ce qui est de l'organisation matérielle, nous avons rencontré des difficultés qui avaient trait principalement aux locaux administratifs et au logement du personnel.

Locaux administratifs

Dans mon rapport à l'Assemblée, j'ai déjà exposé les conséquences de l'insuffisance des locaux.

Comme vous le savez, nous occupons actuellement la partie de l'usine Sperry, à Lake

cess. An additional 100,000 square feet is now being converted to our use. We have retained our two offices in Manhattan. In addition, leases have been signed for premises for the Headquarters Commission and for 64,000 square feet of space in the Empire State Building for delegation offices.

The total amount of office space which has thus been made available, together with the additional space to be occupied at Lake Success, is still far from sufficient. Moreover, some of the space which we now have is unsatisfactory. It is difficult, for obvious reasons, to transform a factory into an office building.

After considering this situation carefully, I have decided that our problem can be solved satisfactorily only by the creation of an additional United Nations office building, conveniently located and specially designed for our purposes. Accordingly, I shall ask you, at the appropriate time, for authorization to construct an additional temporary building.

Personnel Accommodation

Of the four housing projects which I mentioned in my earlier report, one, situated at Great Neck, has been partially completed and occupied. The three larger ones are still under construction and will not be ready for several months. I have also been able to lease from the United States Government, the Lido Beach Hotel for temporary accommodation.

Recruitment of Staff

The operation of the Secretariat during the period since it was transferred to New York has necessarily been affected by the problem of recruiting properly qualified personnel.

The number of the staff at headquarters has increased with the growth of the work, and at 15 October stands at 2,516 at New York and 476 in the London and Geneva offices, making a total of 2,992. A detailed report will be given to the Fifth Committee when it begins to study the budget.

In recruiting staff we have attempted constantly to observe the policy of broad geographical distribution, and there are now citizens of forty Member States serving on the Secretariat. Gradually, we have increased the geographical distribution in the higher positions. In the junior grades, we have deliberately followed a policy of local recruitment as a temporary measure.

In the interest of efficient work, and at the same time to attain a proper degree of geographical distribution, I plan to continue the process of building up the permanent staff of the Secretariat over a period of one or two years.

Success, que nous avons louée. De plus, on est en train de transformer pour notre usage une surface de plus de 9.000 mètres carrés. Nous avons conservé les deux bureaux de Manhattan. Nous avons loué, d'autre part, des locaux destinés à la Commission du siège permanent et une surface de plus de 6.000 mètres carrés, dans l'*Empire State Building*, pour fournir des bureaux aux délégations.

La surface totale des bureaux dont nous disposons ainsi, ajoutée à l'emplacement supplémentaire que nous devons occuper à Lake Success, est loin d'être suffisante. De plus, une partie de l'emplacement que nous occupons actuellement ne donne pas satisfaction. Il est évident qu'il est difficile de transformer une usine en bâtiments administratifs.

Après avoir examiné attentivement cette situation, j'ai conclu que ce problème ne pourrait être résolu de façon satisfaisante qu'en créant un nouveau bâtiment administratif des Nations Unies, qui soit bien situé et conçu spécialement pour nos besoins. C'est pourquoi je vous demanderai, en temps voulu, l'autorisation de construire de nouveaux bâtiments provisoires.

Logement du personnel

L'un des quatre groupes de logements projetés que j'ai mentionnés dans mon rapport antérieur, celui qui concerne Great Neck, a été achevé en partie et des membres du personnel ont déjà commencé à s'y installer. Trois groupes plus vastes sont encore en cours de construction et ne seront pas achevés avant plusieurs mois. J'ai pu également louer à bail au Gouvernement des États-Unis le Lido Beach Hotel pour loger temporairement le personnel.

Recrutement du personnel

Le travail du Secrétariat, depuis l'installation à New-York, a été forcément affecté par le problème du recrutement d'un personnel qualifié.

L'effectif du personnel du siège a augmenté au fur et à mesure que le travail croissait. Le 15 octobre, il comprenait 2.516 personnes à New-York et 476 dans les bureaux de Londres et de Genève, soit au total 2.992 personnes. Un rapport détaillé sera remis à la Cinquième Commission lorsqu'elle entreprendra l'examen du budget.

En recrutant le personnel, nous nous sommes constamment efforcés de suivre le principe de répartition sur la base géographique la plus large possible. Il y a maintenant, au Secrétariat, des ressortissants de quarante États Membres. Peu à peu, nous avons augmenté la répartition des postes importants sur cette base géographique, mais pour les postes secondaires, nous avons délibérément adopté, comme mesure provisoire, une politique de recrutement local.

Dans l'intérêt de l'efficacité du travail et pour arriver en même temps à une répartition géographique équitable, je me propose de consacrer encore un an ou deux au recrutement du personnel permanent du Secrétariat.

In connexion with the general problem of personnel I may mention that some dissatisfaction has been expressed with salaries in the lower brackets. This must be viewed in the light of rising living costs in the United States.

Our problems, as far as mechanical services and accommodation are concerned, are out of all proportion to those of any previous international organization.

Contributions of Member States

A resolution adopted at the first part of the General Assembly's first session fixed the amount of the working capital fund at twenty-five million dollars. It also determined the provisional scale of advances to the working capital fund to be made by the Member States.

Of the total of twenty-five million dollars the sum of \$23,500,000 or ninety-four per cent, has now been received. Of the fifty-one Member States, thirty-eight have paid in full, six have paid in part and seven have not paid any contribution.

The General Assembly may wish to consider means for ensuring the punctual payment of contributions in the future. While there has been no shortage of funds during the financial year it is only fair and desirable that advances and contributions from all Member States should be forthcoming when they are due.

Specialized Agencies

One of the signs of vitality of international co-operation has been the creation of specialized agencies for the performance of specific operating tasks.

We already have the International Labour Organisation, the United Nations Food and Agriculture Organization, the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization, the Provisional International Civil Aviation Organization, the International Monetary Fund and the International Bank. With the first four of these, the Economic and Social Council has negotiated agreements providing for general co-ordination of their activities and for bringing them into effective working relationship with the United Nations itself. The World Health Organization should soon be constituted. In addition, I trust that we shall have the International Trade Organization and the International Refugee Organization.

I have proceeded on the self-evident proposition that the United Nations should display all possible understanding and helpfulness in regard to the needs of the various specialized agencies. On the other hand, it has been my policy to avoid "overlapping" and any wasteful use of men and money.

It is, however, the privilege of the Member States to decide what specialized agencies they want to establish and to determine what functions they shall have. The time is perhaps now approaching when it may be proper to ask ourselves whether the family of specialized agencies

En ce qui concerne le problème général du personnel, je dois signaler un certain mécontentement de la part des employés à petits traitements. Il faut étudier cette question en tenant compte de l'augmentation du coût de la vie aux Etats-Unis.

Les problèmes qui se sont posés pour nous, en ce qui concerne les services techniques et le logement, ne peuvent se comparer à ceux qu'aucune autre organisation internationale ait eu à résoudre dans le passé.

Contributions des Etats Membres

Une résolution adoptée pendant la première partie de la première session de l'Assemblée générale a fixé à vingt-cinq millions de dollars le montant du fonds de roulement. Cette résolution a fixé également les chiffres provisoires des avances respectives que les Etats Membres doivent verser au fonds de roulement.

Sur ce total de vingt-cinq millions de dollars, nous avons reçu la somme de 23.500.000 dollars, soit quatre-vingt-quatorze pour cent. Des cinquante et un Etats Membres, trente-huit ont payé intégralement leur contribution, six l'ont payée en partie et sept n'ont encore rien versé.

L'Assemblée générale désirera peut-être rechercher les moyens propres à assurer à l'avenir le paiement ponctuel des contributions. Les fonds n'ont pas manqué pendant l'année financière; cependant, il n'est que juste et désirable de faire verser à l'échéance, les avances et les contributions dues par chaque Etat Membre.

Institutions spécialisées

L'un des indices qui a attesté la vitalité de la coopération internationale a été la création d'institutions spécialisées, chargées de l'exécution de tâches bien définies.

Nous possédons déjà l'Organisation internationale du travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation provisoire de l'aviation civile internationale, le Fonds monétaire international et la Banque internationale. Avec les quatre premières, le Conseil économique et social a négocié des accords tendant à assurer la coordination générale de leurs activités ainsi qu'à établir des relations fructueuses entre elles et les Nations Unies. L'Organisation mondiale d'hygiène sera bientôt constituée. Je compte que nous aurons en outre une Organisation internationale du commerce et une Organisation internationale pour les réfugiés.

J'ai agi selon le principe évident que les Nations Unies doivent apporter à ces diverses institutions spécialisées toute la compréhension et l'aide désirables. D'autre part, je me suis donné pour ligne de conduite d'éviter tout "chevauchement" et tout gaspillage d'hommes et d'argent.

C'est toutefois aux Etats Membres qu'il appartient de déterminer les institutions spécialisées qu'ils désirent établir et d'en fixer les attributions. Il conviendra peut-être bientôt de nous demander si la famille des institutions spécialisées n'a pas déjà atteint des proportions suffisantes.

is not already large enough. The larger the number of agencies the greater is the financial burden on Member Governments and the greater are the dangers of overlapping and duplication.

As new problems arise it would be well to consider whether it would not be better to assign them either to the Secretariat of the United Nations or to one of the organizations which now exist, rather than to create new machinery.

Information Services

Plans are now being developed for a considerable expansion in the activities of the United Nations Department of Public Information in order to improve the flow of information to Member nations, and particularly to those countries which are located outside North America.

We plan to establish information centres at strategic news centres throughout the world. In addition, a broadcasting network is being developed to enable people in all parts of the world to receive broadcasts from our headquarters. Thus, we hope to reach millions of readers and listeners who, at the present time, receive little or no news regarding our activities. I expect to submit to you later during this session plans for a permanent short-wave broadcasting station.

Privileges and Immunities

I have been asked repeatedly, since arriving in the United States, about the Convention on Privileges and Immunities. Members of delegations and of the Secretariat have suffered certain inconveniences because neither the Convention on Privileges and Immunities nor the draft convention with the United States, relating to the headquarters, has yet been made effective in the United States.

Certain immunities and privileges are now in effect under American law. The Secretariat has proposed to the United States State Department that other necessary privileges for representatives and Secretariat personnel should be put into effect for an interim period, by executive agreement.

The State Department has informed me that it is not in a position to commit the United States Government to extend these privileges and immunities. However, in specific cases relating to official acts, it has undertaken to commend requests by the Secretary-General to the sympathetic consideration of the appropriate authorities.

I hope that every other Member of the United Nations will proceed, with all possible speed, to ratify the Convention on Privileges and Immunities, as has already been done by the United Kingdom.

Switzerland

I have already reported to the General Assembly that an interim arrangement on privileges and immunities of the United Nations in Switzer-

Plus le nombre de ces institutions sera grand, plus lourde sera la charge financière des Gouvernements Membres et plus s'accroîtra le danger de chevauchement et de double emploi.

A mesure que surgissent de nouveaux problèmes, il serait bon d'examiner s'il ne vaudrait pas mieux en confier le règlement soit au Secrétariat des Nations Unies, soit à l'une des organisations existantes, plutôt que de créer des organismes nouveaux.

Services d'information

Des plans sont en cours de préparation en vue d'accroître notablement l'activité du Département de l'information des Nations Unies et de permettre ainsi de mieux renseigner les Nations Membres, en particulier les pays qui ne sont pas situés dans l'Amérique du Nord.

Nous nous proposons d'instituer des centres d'information à tous les points stratégiques de diffusion des nouvelles, dans le monde entier. En outre, nous mettons au point un réseau de radiodiffusion qui permettra de recevoir, partout dans le monde, les émissions de notre siège. Nous espérons ainsi toucher des millions de lecteurs et d'auditeurs fort peu renseignés, à l'heure actuelle, sur notre activité. Je compte vous soumettre plus tard, au cours de la présente session, un projet de création d'un poste émetteur permanent à ondes courtes.

Privileges et immunités

Depuis mon arrivée aux Etats-Unis, on m'a posé de nombreuses questions sur la Convention relative aux privilèges et immunités. Le fait que la Convention relative aux privilèges et immunités, ainsi que le projet de convention avec les Etats-Unis concernant le siège, ne sont pas encore entrés en application aux Etats-Unis, a causé certains désagréments à des membres des délégations et du Secrétariat.

La loi américaine reconnaît maintenant certains privilèges et immunités. Le Secrétariat a demandé au *State Department* des Etats-Unis de conférer à titre transitoire, par un acte ministériel, d'autres privilèges indispensables aux aux représentants et au personnel du Secrétariat.

Le *State Department* m'a fait connaître qu'il n'est pas en mesure d'engager le Gouvernement des Etats-Unis à octroyer ces privilèges et immunités. Toutefois, il s'est engagé à recommander certaines demandes du Secrétaire général à l'examen bienveillant des autorités compétentes, dans certains cas particuliers, quand il s'agira d'actes officiels.

J'espère que tous les autres Membres des Nations Unies procéderont le plus rapidement possible, comme l'a fait le Royaume-Uni, à la ratification de la Convention relative aux privilèges et immunités.

Suisse

J'ai déjà informé l'Assemblée que le Conseil fédéral suisse a signé avec nous, au début de l'été, un accord provisoire relatif aux privilèges

land was concluded with the Swiss Federal Council in the early summer. In the minutes attached to that arrangement, the Swiss representatives made a reservation that "in the event of new agreements being concluded, problems likely to affect the safeguarding of Swiss interests would have to be reconsidered."

When I visited Switzerland in August, I took the opportunity to discuss this reservation with the authorities. I felt that it was impossible for me to make any recommendation concerning the future use of the United Nations buildings in Geneva until and unless all doubts were removed that the United Nations would have the necessary freedom to use those buildings for the meetings of any of its organs or for the work of any of its services.

The discussions begun in Berne with the President and the Head of the Federal Political Department were continued by my representative in Geneva; a few weeks ago the Federal Council was good enough to send a representative to New York to renew direct conversations with me. As a result of this visit, a draft exchange of letters was prepared, which I agreed to recommend to the General Assembly for approval, if the draft were approved by the Swiss Federal Council.

Thus, a practical solution would have been found to meet the existing need of a European Regional Office. In my opinion there is equally a need for such an office in the Pacific area.

Trusteeship

On 29 June 1946, I addressed a letter to the States administering territories under League of Nations mandates, namely: Australia, Belgium, France, New Zealand, the Union of South Africa and the United Kingdom, enquiring as to the prospects for trusteeship agreements for the territories under mandate and the progress of negotiations on such agreements.

Replies to this letter have been received from all the States to which it was addressed. The reply of the Government of France, received on 30 September, was accompanied by two proposed trusteeship agreements for Togoland and Cameroons, the two territories administered by France under mandate. These constituted the first trusteeship agreements officially submitted for United Nations approval.

During the past week, the Governments of Australia and the United Kingdom have officially submitted proposed trusteeship agreements for territories administered by them under mandate: New Guinea, Tanganyika, Togoland and the Cameroons.

Furthermore, I have been informed that two other Mandatories, Belgium and New Zealand, have drafted proposed trusteeship agreements for the territories mandated to them and that these agreements, the transmission of which has been delayed solely by mechanical difficulties,

et immunités dont les Nations Unies jouiront en Suisse. Dans le procès-verbal joint à cet accord, les représentants de la Suisse ont formulé cette réserve que "dans le cas où de nouveaux accords seraient conclus, l'examen des problèmes pouvant concerner la sauvegarde des intérêts de la Suisse devrait être repris."

Au mois d'août, j'ai profité de mon voyage en Suisse pour discuter cette clause restrictive avec les autorités suisses. J'ai estimé qu'il m'était impossible de faire une recommandation au sujet de l'utilisation future des locaux des Nations Unies à Genève, tant que n'aurait pas été dissipée toute incertitude sur le point de savoir si les Nations Unies seraient libres, comme il est indispensable, de se servir de ces locaux pour les réunions de tel ou tel de leurs organes ou pour les activités de tel ou tel de leurs services.

Mon représentant à Genève a poursuivi les conversations entamées à Berne avec le Président et le Chef du Département politique fédéral; et, il y a quelques semaines, le Conseil fédéral a bien voulu déléguer un représentant à New-York en vue de reprendre avec moi des pourparlers directs. A la suite de cette visite, nous avons préparé un projet d'échange de lettres que j'ai accepté de présenter à l'approbation de l'Assemblée générale, si ce projet recevait l'agrément du Conseil fédéral suisse.

On trouverait ainsi le moyen pratique de répondre au besoin d'un bureau régional qui se fait sentir en Europe. A mon avis, la région du Pacifique a aussi besoin d'un bureau de ce genre.

Tutelle

Le 29 juin 1946, j'ai adressé une lettre aux Etats administrant des territoires sous mandat de la Société des Nations, à savoir: Australie, Belgique, France, Nouvelle-Zélande, Union Sud-Africaine et Royaume-Uni, leur demandant de me faire connaître s'il est possible de conclure des accords de tutelle pour les territoires sous mandat et de me renseigner sur l'état des négociations relatives à ces accords.

Tous les Etats à qui j'avais adressé cette lettre y ont répondu. La réponse du Gouvernement français, reçue le 30 septembre, s'accompagnait de deux projets d'accord de tutelle intéressant le Togo et le Cameroun, qui sont les deux territoires administrés par la France en vertu d'un mandat. Ce sont les premiers accords de tutelle officiellement soumis à l'approbation des Nations Unies.

La semaine dernière, le Gouvernement australien et le Gouvernement du Royaume-Uni ont officiellement soumis des projets d'accord de tutelle pour les territoires qu'ils administrent sous mandat: Nouvelle-Guinée, Tanganyika, Togo et Cameroun.

De plus, on m'a informé que deux autres Puissances mandataires, la Belgique et la Nouvelle-Zélande, ont établi des projets d'accord de tutelle pour les territoires dont les mandats leur sont confiés; et que le texte de ces accords, dont la transmission n'a été retardée que par des dif-

will be delivered to the United Nations within a matter of hours or days.

The Government of the Union of South Africa has requested the inclusion in the agenda of an item relating to South West Africa.

I wish to emphasize the importance which I attribute to the submission of trusteeship agreements and their approval by the General Assembly in order that the Trusteeship Council may be speedily established. The Trusteeship Council is one of the principal organs of the United Nations, and our Organization, as envisaged by the Charter, can never be complete without it.

Moreover, it must be kept in mind that there is a solemn obligation to the Non-Self-Governing Peoples, so many millions of whom staunchly supported the cause of the United Nations in the recent war, and made great sacrifices toward our victory. We must remember, also, that these peoples have no direct voice here and we must give them all possible reassurance that their well-being is ever in our minds and hearts.

I earnestly hope that no difficulties will be permitted to stand in the way of the early establishment of the Trusteeship Council.

Non-Self-Governing Territories

The effective application of the principles of Chapter XI of the Charter, principles which affect the lives of all the hundreds of millions of peoples who have not yet attained a full measure of self-government, is another important aspect of the work of the United Nations. These principles and obligations of Chapter XI are especially significant since they apply to the many Non-Self-Governing Territories which may not come under the international trusteeship system.

These principles and obligations of Chapter XI are already fully in force. Accordingly, on 29 June, I addressed a letter to all Member States calling to their attention certain practical problems in connexion with this Chapter. The numerous responses thus far received have been both helpful and encouraging. Furthermore, it is especially noteworthy that three of the States administering territories, Australia, France and the United States, have already transmitted to me the information on their Non-Self-Governing Territories required by Article 73, paragraph *e*.

The General Assembly will surely wish to make good use of this information to the end that the peoples of the colonies and territories as well as of the Trust Territories will have reassurance of the concern of the United Nations for their progressively improved standards of living, their general well-being, and the full realization of the promise held forth by Chapter XI.

difficultés matérielles, sera remis aux Nations Unies dans un délai de quelques heures ou de quelques jours.

Le Gouvernement de l'Union Sud-Africaine a demandé l'inscription à l'ordre du jour d'une question relative au Sud-Ouest Africain.

Je tiens à insister sur l'importance que j'attache à la présentation des accords de tutelle à l'Assemblée générale et à leur approbation par elle, car ces actes permettront d'accélérer la création du Conseil de tutelle. Ce Conseil est l'un des organes principaux des Nations Unies; sans lui, notre Organisation, telle qu'elle est prévue par la Charte, ne saurait être complète.

De plus, nous ne devons jamais perdre de vue cette idée que nous avons une obligation sacrée envers les pays non autonomes dont les habitants, par millions, ont fidèlement soutenu la cause des Nations Unies au cours de la dernière guerre et ont contribué à notre victoire au prix d'immenses sacrifices. Nous devons également nous souvenir que ces peuples ne sont pas directement représentés ici et il faut que nous leur donnions, de toutes les manières possibles, l'assurance que nous avons constamment à l'esprit le souci de leur bien-être.

Je souhaite vivement qu'on ne laisse aucune difficulté empêcher la création prochaine du Conseil de tutelle.

Territoires non autonomes

L'application effective des principes formulés au Chapitre XI de la Charte, principes qui affectent l'existence de ces centaines de millions d'hommes qui n'ont pas encore pleinement atteint le stade de l'autonomie, constitue un autre aspect important de la tâche des Nations Unies. Les principes et les obligations énoncés au Chapitre XI sont particulièrement significatifs du fait qu'ils s'appliquent aux nombreux territoires non autonomes qui pourraient ne pas être placés sous le régime de la tutelle internationale.

Ces principes et ces obligations, contenus dans le Chapitre XI, sont déjà pleinement en vigueur. C'est pourquoi, par lettre en date du 29 juin, j'ai appelé l'attention de tous les Etats Membres sur certains problèmes d'ordre pratique se rapportant à ce Chapitre. Les nombreuses réponses reçues jusqu'ici ont été aussi utiles qu'encourageantes. En outre, il est particulièrement remarquable que trois des Etats administrant des territoires non autonomes, l'Australie, la France et les Etats-Unis, ont déjà transmis, conformément aux dispositions de l'Article 73, paragraphe *e*, les renseignements relatifs aux territoires qui ne s'administrent pas eux-mêmes.

L'Assemblée générale voudra certainement mettre à profit ces renseignements, à seule fin que les peuples des colonies et des territoires en question, aussi bien que ceux des territoires soumis à la tutelle, reçoivent des Nations Unies l'assurance que leur niveau de vie sera progressivement amélioré, leur bien-être généralisé et que la promesse contenue dans le Chapitre XI sera entièrement exécutée.

Human Rights and the Status of Women

The Charter of the United Nations contains noble phrases with regard to human rights and the fundamental freedoms.

Some cynics may have the feeling that these words will never be anything more than words. They are wrong. Millions of people throughout the world look to these principles to bring them the rights and freedoms to which they are entitled. They will demand the fulfilment of these principles. Unhappily, there are too many cases, even in some of our most highly developed countries, in which elementary human rights are denied to certain sections of the population.

It is a source of gratification that the status of women is now under consideration by the Economic and Social Council. We cannot close our eyes to the fact that the emancipation of women has still not reached, in many parts of the world, the point which the opinion of civilized humanity regards as just and decent. We must not rest until women everywhere can enjoy equal rights and equal opportunities with men.

All Members of the United Nations must employ their efforts to make a living reality of the principles to which they have given their assent. For my part, I pledge that the Secretariat will devote itself, within the limits of its authority, to helping to make the Charter a document of real and vital meaning to the common people.

International Law

Under the Charter, the United Nations is charged with the duty of encouraging the progressive development of international law and its codification. An item referring to the implementation of Article 13 is on the provisional agenda.

I am happy to report that the Secretariat has taken steps to fulfill this important task. A special Division of the Legal Department is now engaged in a survey of international legislation and codification through informal contacts established with officials of Member Governments of the United Nations and with private organizations and persons eminent in this field.

The Nürnberg trials have furnished a new lead in this field. This is the first time in history that, as President Truman said yesterday, through co-operation between nations, founded on democracy and the rule of their people, it has been possible to agree on the establishment of an international court to judge war criminals and the leaders of a people which have brought a war upon mankind.

Eleven of the most evil men in modern times have been judged according to international laws by an international court.

In the interests of peace, and in order to protect mankind against future wars, it will be of

Les droits de l'homme et la condition de la femme

La Charte des Nations Unies contient des phrases d'une grande noblesse sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Certains sceptiques ont peut-être le sentiment que ces mots ne seront jamais que des mots. Ils se trompent. Des millions d'hommes dans le monde espèrent que ces principes leur apporteront les droits et les libertés auxquels ils peuvent prétendre. Ils exigeront l'application de ces principes. Malheureusement, il est de trop nombreux cas, même dans nos pays plus évolués, où l'exercice des droits élémentaires de l'homme est refusé à certaines catégories de la population.

C'est un motif de satisfaction que de voir la condition de la femme maintenant mise à l'étude par le Conseil économique et social. Nous ne pouvons nous dissimuler le fait que l'émancipation de la femme n'a pas atteint, dans de nombreuses parties du monde, le degré que l'opinion de l'humanité civilisée estime juste et convenable. Nous ne devons avoir ni cesse ni repos tant que les femmes ne jouiront pas partout des mêmes droits et des mêmes possibilités que les hommes.

Tous les Membres des Nations Unies devront s'employer à faire une réalité vivante des principes auxquels ils ont donné leur assentiment. Pour sa part, le Secrétariat, je m'y engage, se consacrera, dans les limites de son pouvoir, à faire de la Charte un acte d'une signification réelle et vitale pour la masse de l'humanité.

Droit international

Aux termes de la Charte, les Nations Unies ont la mission de favoriser le développement progressif et la codification du droit international. Un point, qui concerne la mise à exécution des dispositions de l'Article 13, figure à l'ordre du jour provisoire.

J'ai le plaisir de faire connaître que le Secrétariat a pris des mesures en vue d'accomplir cette importante tâche. Une division spéciale du Département juridique procède actuellement à une étude d'ensemble de la législation internationale et s'efforce de la codifier en prenant des contacts officiels avec de hauts fonctionnaires des Etats Membres des Nations Unies, avec des organisations privées et avec des personnes faisant autorité en la matière.

Les procès de Nuremberg ont ouvert dans ce domaine une voie nouvelle. C'est la première fois dans l'histoire, comme l'a dit hier le Président Truman, que, grâce à la collaboration internationale fondée sur la démocratie et le gouvernement représentatif, on a pu se mettre d'accord sur l'institution d'un tribunal international chargé de juger les criminels de guerre et les dirigeants d'un peuple qui avaient déchaîné la guerre sur l'humanité.

Onze des plus grands criminels des temps modernes ont été jugés, suivant des lois internationales, par un tribunal international.

Pour garantir la paix et protéger l'humanité contre de nouvelles guerres, il y aura un intérêt

decisive significance to have the principles which were employed in the Nürnberg trials, and according to which the German war criminals were sentenced, made a permanent part of the body of international law as quickly as possible.

From now on the instigators of new wars must know that there exist both law and punishment for their crimes. Here we have a high inspiration to go forward and begin the task of working toward a revitalized system of international law.

The Spanish Question

I cannot fail to draw the attention of the General Assembly to the Spanish question arising out of the existence in Spain of the fascist regime which was imposed on the Spanish people with the armed intervention of the Axis Powers.

The Spanish question has again and again demanded the attention of organs of the United Nations. I do not need to remind you of the resolution on this question which was adopted at the first part of this session of the General Assembly. Since then the Security Council has discussed it in detail, and it has been discussed in connection with several items which have come before the Economic and Social Council.

It is probable that other organs of the United Nations as well as of the specialized agencies will also be impeded by the Spanish question.

In these circumstances, the General Assembly, at its current session, can do a valuable service by giving comprehensive guidance to the organs and to the Member States of the United Nations regarding their relationship with the Franco regime.

It is an unhappy fact that the fascist control of Spain has continued unchanged despite the defeat of Germany and Japan. It seems to be clear that as long as the Franco regime continues in Spain, it will remain a constant cause of mistrust and disagreement between the founders of the United Nations. It is therefore my hope that those who gave us victory and peace may also find ways and means by which liberty and democratic government may be restored in Spain.

Atomic Energy Commission

The work of the Atomic Energy Commission has continued steadily during the summer, resulting in a number of developments.

The Commission began its work with declarations of policy by the Member Governments.

Without pursuing questions of general policy to a conclusion the Commission decided to pave the way for further discussion by obtaining a fuller understanding of the fundamental facts relating to the scientific and technical aspects of nuclear fission.

Accordingly, at the end of July, the Scientific

capital à incorporer définitivement le plus tôt possible, dans le code de droit international, les principes qui ont été appliqués au cours des procès de Nuremberg et au nom desquels les criminels de guerre allemands ont été condamnés.

Dorénavant, les auteurs de nouvelles guerres devront savoir qu'il existe à la fois une loi et des sanctions pour châtier leurs crimes. C'est là pour nous un noble encouragement à aller de l'avant et à nous efforcer de donner une vie nouvelle au droit international.

La question espagnole

Je ne saurais manquer d'attirer l'attention de l'Assemblée générale sur la question espagnole qui résulte de l'existence en Espagne du régime fasciste imposé au peuple espagnol par l'intervention armée des Puissances de l'Axe.

La question espagnole a sollicité à maintes reprises l'attention de divers organes des Nations Unies. Je n'ai pas besoin de vous rappeler la résolution qu'a adoptée à ce sujet l'Assemblée générale, dans la première partie de la présente session. Depuis lors, le Conseil de sécurité a discuté la question en détail et le Conseil économique et social l'a, lui aussi, plus d'une fois examinée à propos des problèmes qui lui ont été soumis.

Il est probable que la tâche d'autres organes des Nations Unies et des institutions spécialisées sera rendue plus difficile par la question espagnole.

Dans ces conditions, l'Assemblée générale, au cours de la présente session, peut rendre un service considérable aux organes et aux Etats Membres des Nations Unies en leur donnant des directives générales sur les relations qu'ils doivent entretenir avec le régime franquiste.

Nous devons malheureusement constater qu'en dépit de la défaite de l'Allemagne et du Japon la domination fasciste en Espagne s'est maintenue sans changement. Il apparaît clairement que le régime franquiste, tant qu'il subsistera en Espagne, demeurera une cause permanente de méfiance et de désaccord entre les fondateurs des Nations Unies. J'espère, par conséquent, que ceux qui nous ont donné la victoire et la paix sauront aussi trouver le moyen de restaurer en Espagne la liberté et la démocratie.

Commission de l'énergie atomique

La Commission de l'énergie atomique a poursuivi ses travaux sans interruption au cours de l'été et elle a abouti à un certain nombre de résultats.

La Commission a commencé ses travaux par des déclarations de politique générale faites par les Gouvernements Membres.

La Commission n'a pas cherché à conclure sur les questions de politique générale, mais a décidé de préparer la voie aux discussions à venir, en réunissant de plus amples renseignements sur les faits fondamentaux de la fission nucléaire, du point de vue scientifique et technique.

En conséquence, à la fin de juillet, le Comité

and Technical Committee entered upon an intensive study of these questions. As a result, it prepared a report concerning the processes in the production of nuclear fuel and indicating the points in this process at which nuclear fuel might be diverted from peaceful use. It came to the conclusion that there was no basis in the available scientific facts for supposing that effective control would not be technically feasible.

It is significant that this report represented the unanimous opinion of scientific experts from the twelve nations represented on the Commission.

This report was placed before Committee 2, the policy committee of the Commission, on 8 October. This Committee, in turn, adopted a resolution in which it agreed "to proceed to examine and report on the safeguards required at each stage in the production and use of atomic energy for peaceful purposes to prevent the possibilities of misuse."

Thus, attention is now concentrated on the actual operations which are required for the production of atomic energy.

I think we can say that there has been progress, but this progress has been strictly limited and it has been slow. The problem is deeply involved and it clearly requires time to solve. It is enough to say that nobody in this world can sleep peacefully until it is solved and that it is up to the United Nations, through the Atomic Energy Commission, to do the job.

Economic and Social Problems

The founders of the United Nations have placed high hopes in the Economic and Social Council and events are justifying these hopes. The results of three sessions of the Council are now before the General Assembly. It would take hours to review that work in detail; I shall only mention a few items. The World Health Organization and the Commissions of the Council have been set up. The proposed International Refugee Organization holds forth promise of progress in the settlement of the problem of hundreds of thousands of displaced and homeless persons. You are aware of the urgent necessity of setting up this Organization, in order to prevent the tragic gap which may otherwise result from the liquidation of the activities of UNRRA.

Special mention must also be made of the proposal for the creation of an international children's fund. The United Nations has here a great opportunity to relieve human suffering in its most pitiful form.

In the economic sphere you have before you the report of the Temporary Sub-Commission on the Economic Reconstruction of Devastated Areas. It is full of solid economic information, but behind it all there is a human story of the suffering and the ceaseless reconstruction efforts of the peoples of the war-devastated countries. But it is more than that; it provides a basis for

scientific and technique a commencé une étude approfondie de ces questions. Le résultat de cette étude a été un rapport sur la série d'opérations nécessaires à la production du combustible nucléaire indiquant les points de cette série où le combustible nucléaire peut être détourné d'une utilisation pacifique. La conclusion est que, dans l'état actuel de la science, rien ne permet de supposer qu'un contrôle effectif soit techniquement impossible.

Fait significatif, ce rapport exprime l'opinion unanime des experts scientifiques des douze nations représentées à la Commission.

Ce rapport a été soumis le 8 octobre au Comité No 2, chargé de la politique générale de la Commission. Ce Comité, à son tour, a adopté une résolution dans laquelle il a accepté "de procéder à une étude et de faire rapport sur les mesures de sauvegarde exigées à chaque stade de la production et de l'emploi de l'énergie atomique à des buts pacifiques, afin de prévenir les possibilités d'abus".

Ainsi, l'attention de la Commission est maintenant fixée sur les opérations mêmes qu'exige la production de l'énergie atomique.

Je crois que nous pouvons dire que des progrès ont été réalisés, mais ces progrès sont strictement limités et ils ont été lents. Le problème est extrêmement compliqué et il faudra manifestement du temps pour le résoudre. J'ajouterai simplement que personne dans le monde ne pourra dormir en paix tant que ce problème ne sera pas résolu et qu'il appartient aux Nations Unies, par l'organe de la Commission de l'énergie atomique, de trouver cette solution.

Problèmes économiques et sociaux

Les fondateurs des Nations Unies ont mis dans le Conseil économique et social de grands espoirs que les événements sont en train de justifier. Les résultats de trois sessions du Conseil sont maintenant soumis à l'Assemblée. Il faudrait des heures pour passer en revue le détail de l'œuvre accomplie; je mentionnerai seulement quelques points. L'Organisation mondiale de la santé et les Commissions du Conseil ont été instituées. L'Organisation internationale pour les réfugiés, dont la création est envisagée, laisse entrevoir la solution du problème que créent des centaines de milliers de personnes déplacées et sans foyer. Vous sentez bien l'urgente nécessité de créer cette Organisation pour éviter la coupure tragique qui résulterait sans cela de la cessation des activités de l'UNRRA.

Signalons aussi tout particulièrement la proposition de créer un fonds international de l'enfance. Les Nations Unies ont ici une occasion magnifique de soulager les souffrances humaines en leur aspect le plus pitoyable.

Dans le domaine économique, vous avez sous les yeux le rapport de la Sous-Commission temporaire de la reconstruction économique des régions dévastées. Sous les faits économiques substantiels qui étayent ce rapport, il faut savoir lire l'histoire de la souffrance des peuples dans les pays dévastés par la guerre et de leur persévérant effort de reconstruction. Mais il y a plus;

positive action by the United Nations, a basis for international co-operation in accelerating the progress of reconstruction.

Some of the work was conducted in the devastated areas themselves. Field teams of the Temporary Sub-Commission made visits to a number of European countries, contacted the responsible authorities and experts and discussed with them the various reconstruction problems. This, I think, was the first occasion on which a United Nations body has undertaken enquiries on the spot, and I can assure you that it has proved a most valuable method of work. The Secretariat is following up this work in many ways. In particular, it is making a preliminary estimate of the relief needs in 1947 of certain countries now being helped by UNRRA.

Of course, a lot still remains to be done. Not only must the economy of the devastated areas be rebuilt; we must also work for the revival of international trade everywhere in the world. This is the aim towards which the Preparatory Committee on Trade and Employment is now working in London. All countries, whatever their domestic economies, whether based on State control or free enterprise, need foreign trade in order to prosper and develop. The peoples of the world need the support and co-operation of each other for the progress of their economic development.

But we cannot stop at efforts to revive international trade. The peoples need and desire high and stable levels of employment and economic activity. The United Nations and the specialized agencies in the economic field are the prime instruments for achieving international co-operation towards that end. Let us see that these instruments are used energetically and effectively.

Conclusion

The one important fact about the United Nations today is that the Organization is a living, working body, fully engaged in the greatest series of tasks which ever faced any organization.

Fifty-one nations are devoting their full energies to solving the problems which we have inherited from the past, and from the most destructive of all wars in history. As the representatives of these nations meet here today, nobody can doubt their determined desire to solve these problems by common effort. The desire for comradeship and co-operation which inspired the United Nations to join in war against a powerful and atrocious array of enemies still endures.

Talk of war may be exciting for those who do

ce rapport fournit la base d'une action positive des Nations Unies, la base d'une coopération internationale en vue d'accélérer la reconstruction.

Une partie de ce travail a été effectuée dans les régions dévastées elles-mêmes. Des équipes de la Sous-Commission temporaire se sont rendues dans un certain nombre de pays européens, ont pris contact avec les autorités responsables et les experts et ont discuté avec eux des divers problèmes de reconstruction. C'était, je crois, la première fois qu'un organisme des Nations Unies procédait à des enquêtes sur place; et je peux vous assurer que cette méthode de travail s'est révélée des plus efficaces. Le Secrétariat poursuit ce travail de bien des manières. En particulier, il établit actuellement une évaluation préliminaire des secours qui seront nécessaires en 1947 à divers pays actuellement secourus par l'UNRRA.

Naturellement, il y a encore beaucoup à faire. Nous n'avons pas seulement à restaurer l'économie des territoires dévastés; nous devons aussi travailler à faire revivre le commerce international dans le monde entier. C'est là le but des travaux du Comité préparatoire du commerce et de l'emploi, qui se réunit actuellement à Londres. Tous les pays, quel que soit leur régime économique intérieur, qu'il ait pour base le contrôle de l'Etat ou le régime de la libre entreprise, ont besoin, pour prospérer et se développer, d'entretenir des relations commerciales avec l'étranger. Chacun des peuples du monde a besoin, pour assurer son développement économique, de l'aide et de la coopération des autres.

Cependant, nous ne pouvons pas nous borner à essayer de faire revivre le commerce international. Les peuples ont besoin d'un niveau élevé et stable d'emploi et d'activité économique et leur vœu est que ce niveau leur soit assuré. Les Nations Unies et les institutions spécialisées dans le domaine économique sont les instruments essentiels d'une coopération internationale orientée dans ce sens. Il nous appartient de veiller à ce que ces instruments soient utilisés avec énergie et efficacité.

Conclusion

Le fait qui importe et qu'il faut souligner aujourd'hui est que l'Organisation des Nations Unies constitue un organisme vivant et agissant qui a engagé toutes ses forces dans l'accomplissement du plus lourd ensemble de tâches auquel une organisation ait jamais eu à faire face.

Cinquante et une nations consacrent toute leur énergie à la solution de problèmes que nous ont légués le passé et la plus destructive des guerres que l'histoire ait connue. Au moment où les représentants de ces nations se réunissent ici aujourd'hui, personne ne peut mettre en doute leur volonté bien arrêtée de résoudre ces problèmes par un effort commun. Le désir de camaraderie et de coopération qui a incité les Nations Unies à s'associer pour mener le combat contre des légions d'ennemis puissants et cruels demeure vivant.

Parler de guerre exalte peut-être ceux qui

not know what war means. War may still appear to be a happy escape or a source of revenge for those remnants of fascism who have survived our victory. They must not be allowed to transform those notions into action.

For peoples of the United Nations who have experienced the full horrors of the war, the mere mention of armed conflict must arouse feelings of abhorrence and disgust.

Many of our countries still suffer deeply from the outrages of the enemy. They have seen their plans for a better life for their people delayed and disrupted by invasion, by the disorganization of their economies, by lavish expenditure of life, money and material.

It is the united purpose of the nations today to begin life anew, and to achieve that fuller life for their peoples which is the goal of every Government worthy of the name.

The months since the conclusion of hostilities have brought to light many differences between the United Nations relating to the peace. During the past summer the Paris Peace Conference has made a strenuous effort to ensure that the peace treaties shall be lasting and satisfactory. We are all grateful to the delegates for their efforts and wish all success to the Council of Foreign Ministers in its further deliberations.

The Charter of the United Nations was based upon the assumption that there would be a proper peace and that there would be firm agreement among the great Powers. The conclusion of the peace treaties will provide the United Nations with solid ground upon which to work, and will eliminate many of the differences which have disturbed the work of the Organization during the first months of activity.

The United Nations will then be able to devote itself to preserving a stable peace and to the prosecution of its programme of human betterment throughout the world. We are already deeply involved in that programme and we will continue to become more deeply involved as the months and the years go on.

This task, to make life richer for ordinary human beings everywhere, must occupy us throughout our lifetimes and it will occupy those who follow us in the time to come. The world will not forgive us and we will not pardon ourselves if we fail to understand this ultimate and everlasting constructive aim of the United Nations.

88. Reports of the Security Council and of the Economic and Social Council

The PRESIDENT (*translated from French*): I have to make a statement to the General Assembly concerning items 5 and 6 of the agenda.

ignorent ce que ce mot signifie. La guerre peut sembler encore une heureuse évasion; elle peut apparaître comme une occasion de revanche aux éléments du fascisme qui ont survécu à notre victoire; il ne faut pas que ces éléments puissent faire passer de telles idées dans le domaine des faits.

Chez les peuples des Nations Unies qui ont connu toutes les cruautés de la guerre, la simple évocation d'un conflit armé doit soulever des sentiments d'horreur et d'écœurement.

Un grand nombre de nos peuples souffrent encore profondément des coups que leur a portés l'ennemi. Les plans établis pour améliorer leurs conditions d'existence, ces peuples les ont vus retardés et bouleversés par l'invasion, par la désorganisation de leurs économies, par des pertes immenses en vies humaines, en argent et en matériel.

Toutes les nations tendent aujourd'hui à un même but: recommencer leur vie; assurer au peuple cette vie plus large qui est l'objet des efforts de tout Gouvernement digne de ce nom.

Les mois qui se sont écoulés depuis la fin des hostilités ont fait apparaître entre les Nations Unies bien des désaccords au sujet de la paix. Au cours de l'été dernier, à Paris, la Conférence de la Paix a fait de durs efforts pour que les traités de paix soient durables et satisfaisants. Nous sommes tous reconnaissants aux délégués des efforts qu'ils ont faits et nous souhaitons au Conseil des Ministres des Affaires étrangères un succès complet lors de ses prochaines délibérations.

La Charte des Nations Unies a été édictée sur le postulat d'une paix véritable et d'un ferme accord entre les grandes Puissances. La conclusion des traités de paix fournira aux Nations Unies une solide base de travail et éliminera un grand nombre des divergences qui ont gêné l'Organisation dans l'accomplissement de sa tâche durant les premiers mois de son activité.

Les Nations Unies pourront alors consacrer leurs efforts au maintien d'une paix durable et à la réalisation de leur programme d'amélioration de la condition humaine dans le monde entier. Nous sommes déjà profondément engagés dans la réalisation de ce programme et nous nous y engagerons de plus en plus à mesure que les mois et les années passeront.

Toute notre existence et l'existence de ceux qui viendront après nous doivent être consacrées à la tâche de rendre la vie plus généreuse pour les hommes, sur toute la surface de la terre. Le monde ne nous pardonnerait pas, nous ne nous pardonnerions pas nous-mêmes, si nous manquions de comprendre que cette tâche constructive est, pour toujours, le but ultime des Nations Unies.

88. Rapports du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social

Le PRÉSIDENT: Je dois faire à l'Assemblée générale une communication concernant les points 5 et 6 de l'ordre du jour.

By virtue of Article 24, paragraph 3, of the Charter, the Security Council has to submit an annual report for examination by the Assembly. This report is contained in document A/93.

The Charter does not require the Economic and Social Council to submit an annual report to the General Assembly. At its third session, however, the Economic and Social Council decided to make a report to the General Assembly on its work during its first, second and third sessions. This report has been submitted to you in document A/125.

The General Committee has decided to recommend to the General Assembly that the reports of the Secretary-General, as well as the reports of the Security Council and of the Economic and Social Council, shall form the basis of the general discussion to which the General Assembly will now proceed under item 7 of the agenda of the present meeting.

Decision: *The General Committee's recommendation was adopted.*

89. Opening of the general discussion

The PRESIDENT (*translated from French*): I should like to point out that representatives desiring to participate in the general discussion are requested to give their names to one of the Secretaries of the Assembly, attached to the President.

I should also like to point out, and this is very important, that, in accordance with our rules of procedure, speakers must, except in very special circumstances, be called upon to speak in the order in which their names are put down; this prevents me from complying with the wishes of speakers who ask to be put on the list either before or after one or other of their colleagues, or who desire to select a precise date and hour for their speeches.

I would add that if, at any time, there are no further speakers on the list, the debate will be declared closed, and not adjourned.

At its meeting on 22 October, the General Committee decided that, in order to expedite the debate, any representative who so wished could have a translation of his speech circulated. The distribution of such translations would replace oral interpretation. The Secretary-General will arrange for the translation of the speeches into one or the other of the working languages and their distribution, provided that complete texts are sent in, at the latest, on the day preceding the date on which the speech is to be delivered.

Decision: *The Assembly agreed that the discussion should be organized in the manner proposed by the President.*

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon the first speaker on my list, Mr. Castillo Najera, representative of Mexico.

Mr. CASTILLO NAJERA (Mexico) (*translated from Spanish*): Our presence in New York affords objective proof of the conviction of our Governments that just as a city cannot develop without the foresight and watchfulness of

En vertu de l'Article 24, paragraphe 3, de la Charte, le Conseil de sécurité est tenu de soumettre à l'examen de l'Assemblée un rapport annuel. Ce rapport figure au document A/93.

La Charte n'exige pas que le Conseil économique et social présente un rapport annuel à l'Assemblée générale. Toutefois, au cours de sa troisième session, le Conseil économique et social a décidé de faire rapport à l'Assemblée générale sur ses activités au cours de ses première, seconde et troisième sessions. Ce rapport vous a été remis dans le document A/125.

Le Bureau a décidé de recommander à l'Assemblée que les rapports du Secrétaire général, ainsi que les rapports du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social, forment la base de la discussion générale à laquelle l'Assemblée générale va procéder au point 7 de l'ordre du jour de la présente séance.

Décision: *La recommandation du Bureau est adoptée.*

89. Ouverture de la discussion générale

Le PRÉSIDENT: Je rappelle que les représentants qui désirent prendre part à la discussion générale sont priés de remettre leur nom à l'un des secrétaires de l'Assemblée qui sont auprès du Président.

Je rappelle aussi, et ceci est fort important, que, suivant notre règlement intérieur, les orateurs doivent, à moins d'exception tout à fait particulière, recevoir la parole dans l'ordre de leur inscription, ce qui m'empêche de donner satisfaction aux orateurs qui demandent à être inscrits soit avant, soit après l'un ou l'autre de leurs collègues, ou qui désirent choisir exactement la date et l'heure de leur intervention.

J'ajoute que si, à un moment déterminé, il n'y avait plus d'orateur inscrit, le débat serait déclaré clos et non pas ajourné.

Au cours de sa réunion du 22 octobre, le Bureau a décidé qu'en vue d'accélérer le débat, la possibilité devait être donnée à ceux des représentants qui le désireraient de faire circuler une traduction de leur discours. La distribution de cette traduction remplacerait l'interprétation verbale. Le Secrétaire général se chargera de la traduction des discours dans l'une ou l'autre des langues de travail, et de leur distribution, si les textes complets lui sont remis au plus tard la veille du jour où le discours doit être prononcé.

Décision: *L'Assemblée accepte que le débat soit organisé dans les conditions suggérées par le Président.*

Le PRÉSIDENT: La parole est au premier orateur inscrit, M. Castillo Najera, représentant du Mexique.

M. CASTILLO NAJERA (Mexique) (*traduit de l'espagnol*): Notre présence à New-York prouve de façon manifeste combien nos Gouvernements sont convaincus de la vérité que voici: de même qu'une ville ne peut se développer sans la pré-

the municipal authority, so there is an absolute necessity for the existence, in a world tormented by doubt, of an international organization which, rising above individual interests and conflicting passions, exerts a tempering influence to further justice and peace.

The small nations, and Mexico in particular is one of them, feel that States should live together in harmony, under the rule of law. They feel it now more strongly than ever before because they are not unaware of a grave danger, which we have seen foreshadowed in recent months, namely, that in international decisions political considerations rather than justice may prevail.

We do not believe in the imminence of war but we feel bound, in spite of the consciousness of our material limitations, or perhaps for that very reason, to stress the duty devolving upon all nations alike to strengthen the peace organization which we so laboriously erected at San Francisco. In this connection, our words, the words of Mexico, will here, as in Geneva, bear the mark of courage, of disinterestedness and the strength of conviction.

An objective—even benevolent—examination of the world situation compels us to admit that the relations between the States fall very far short of that ideal of living together in peace as good neighbours which we adopted of our own free will when we drafted the Charter. We should be deceiving ourselves, and mocking the peoples we represent, if we endeavoured to draw optimistic conclusions from the mere fact of our attendance at the Assembly.

The holding of a General Assembly or the meetings of the Security Council, apart from the pomp with which they are attended, are no more than the purely formal expression of a determination to carry out a purpose. But that is not enough; after all, the failure of the League of Nations became inevitable at the very time when its prosperity was at its height, when it moved from the Quai Wilson to the Palace at Ariana.

Neither can we accept as valid the argument that our Organization is barely one year old and therefore needs time to consolidate itself. Such a complacent attitude contains within itself seeds of destruction similar to those which resulted in the downfall of the League of Nations, from whose experience we ought to profit, since it constitutes, or should constitute, part of our assets.

The support of Governments will not be sufficient to enable the United Nations to carry out its great task; what it needs above all is the confidence of the peoples, and this will be forthcoming only in the measure of our success.

The Government of Mexico sees no solution for the serious problems of peace and war other

voyance vigilante de l'autorité municipale, de même il faut de toute nécessité, dans un monde tourmenté par le doute, qu'il existe un organisme international, placé au-dessus des intérêts particuliers et des passions divergentes, qui puisse réaliser sa mission conciliatrice pour le plus grand bien de la justice et de la paix.

Les petites nations, et le Mexique en est une au premier chef, sentent qu'il est nécessaire que les relations entre États se déroulent de façon harmonieuse, sous le règne du droit. Les petites nations le sentent aujourd'hui plus que jamais, car elles ont l'intuition d'un grave danger surgi ces derniers mois, celui de voir, dans les décisions internationales, la politique supplanter la justice.

Nous ne croyons pas à l'imminence d'une guerre, mais nous nous sentons obligés, malgré la conscience que nous avons de notre faiblesse matérielle, ou peut-être justement à cause d'elle, de signaler le devoir qui nous incombe, à tous également, de rendre plus puissant l'organisme de paix que nous avons laborieusement édifié à San-Francisco. A cet égard, notre message, le message du Mexique, sera marqué ici, comme il le fut à Genève, du signe du courage, du désintéressement et de la conviction.

Un examen objectif et même indulgent de la situation mondiale nous conduit forcément à admettre que les relations entre les États sont loin de répondre à l'idéal que nous nous sommes librement fixé quand nous avons rédigé la Charte, celui de vivre en paix comme de bons voisins. Nous nous tromperions nous-mêmes et nous tromperions également les peuples que nous représentons ici, si nous tentions de tirer, du simple fait de notre présence à l'Assemblée, des conclusions optimistes.

La réunion d'une Assemblée générale ou les séances du Conseil de sécurité, indépendamment du cérémonial qui les entoure, ne sont que les manifestations purement extérieures d'une ferme volonté, celle d'atteindre un but. Et cela est loin de suffire: après tout, l'échec irréparable de la Société des Nations s'est produit au moment même où elle était le plus florissante, au moment où elle quittait le quai Wilson pour le palais de l'Ariana.

Nous ne pouvons non plus accepter comme valable la théorie qui voudrait que notre Organisation, parce qu'elle ne compte encore qu'une année, et même un peu moins, requiert un certain temps pour prendre corps. Une pareille attitude facile porte en soi des germes destructeurs analogues à ceux qui ont consommé la ruine de la Société des Nations, dont l'expérience devrait nous instruire, puisqu'elle constitue ou devrait constituer une part de notre patrimoine.

Pour que les Nations Unies puissent accomplir leur noble tâche, il ne suffira pas qu'elles puissent compter sur l'appui des Gouvernements. Il leur faudra, plus que jamais, la confiance des peuples, confiance que ceux-ci n'accorderont que dans la mesure où nous aurons réussi.

Le Gouvernement du Mexique ne voit pas d'autres moyens de résoudre les graves problèmes

than those which may originate from an international organization; it is for that very reason ready at all times to collaborate in the work of the United Nations. It is, however, deeply concerned to see that phenomena which were typical of the years preceding the last war are reappearing and that the same errors are being committed. Conferences and negotiations outside the United Nations follow one another, while the political activity of the latter shows results which, in order not to be too severe, we will only say do not satisfy the expectations of our peoples.

In my opinion, there are two reasons for our lack of success—I say “our” because, in varying degrees, ours is a collective responsibility. The first consists in the difficulty we are experiencing in consolidating a peace which was so painfully won on the battlefields. The second results from the system of voting which was included, with no less difficulty, in Article 27 of the San Francisco Charter.

The discussions concerning the treaties of peace, some of which have not yet taken tangible form although their general outline is becoming apparent in phenomena of secondary importance, do not correspond to the obligations which we contracted during the war. The man in the street who accepted in good faith the promises of his leaders, who welcomed the Atlantic Charter as the dawn of a new day and who greeted with joy the declaration of the United Nations, cannot understand how it is that decisions in which he believed he was entitled to have a voice are presented as accomplished facts. His inability to understand such a state of affairs is transformed into suspicion when he thinks he sees certain moves on the international chessboard being made for strategic purposes, either from the political or from the economic point of view.

In such a delicate situation, it is of secondary importance to ask who is right; in view of the complexity of the problems before us, it is childish to seek ready-made solutions. The important thing is that the problems exist. They are mentioned by statesmen in their speeches, they are written about in the daily press and commented upon by the man in the street.

And since the problems exist it is our duty to solve them. How can we do that? By strengthening the United Nations Organization, by ensuring that it does not fall into discredit, and by preventing its work from being limited to registering events of world importance which take place without its intervention. This is why, in the opinion of the Government of Mexico, it is absolutely essential to accelerate the consolidation of peace by means of international instruments which will put an end to uncertainty; moreover, the discussion of these agreements must take place within the framework of our Organization or at least with the active partici-

de la paix et de la guerre que ceux que peut proposer une organisation internationale; c'est pour cette raison qu'il est disposé à collaborer sans relâche à l'œuvre des Nations Unies; mais il ne voit pas, sans de graves préoccupations, se reproduire les phénomènes qui ont caractérisé les années qui ont précédé le dernier conflit et se répéter les mêmes erreurs. Les conférences et les négociations se succèdent en marge de l'Organisation des Nations Unies dont l'activité politique se solde par des résultats que, pour ne pas être trop sévères, nous qualifierons seulement d'insuffisants pour répondre aux espoirs des peuples.

Il y a, à mon avis, deux raisons qui expliquent notre insuccès; je dis “notre” parce que, à des degrés divers, la responsabilité est nôtre. De ces deux raisons, la première est la difficulté que l'on éprouve à consolider une paix si chèrement acquise sur les champs de bataille. La deuxième provient du système de vote introduit non moins péniblement à l'Article 27 de la Charte de San-Francisco.

Les discussions autour des traités de paix, dont certains n'ont pas encore pris une forme matérielle, bien que l'on puisse en entrevoir les lignes générales à travers des phénomènes secondaires, ne correspondent pas aux obligations que nous avons contractées durant la guerre. L'homme de la rue, qui a accepté de bonne foi les promesses de ses dirigeants, qui a accueilli la Charte de l'Atlantique comme l'aube d'un jour nouveau et qui a célébré dans la joie la déclaration des Nations Unies, ne réussit pas à comprendre qu'on lui présente comme des faits accomplis des décisions dans lesquelles il estimait avoir le droit d'intervenir. L'impossibilité où il se trouve de comprendre cet état de choses se transforme en soupçon, quand il croit s'apercevoir que, sur le plan complexe des transactions internationales, certains problèmes sont traités à des fins stratégiques, tant du point de vue politique que du point de vue économique.

Devant une situation si délicate, il est secondaire de rechercher qui a raison; avec la complexité des problèmes auxquels nous devons faire face, il est puéril en effet de rechercher des solutions toutes faites. Le fait essentiel est que ces problèmes existent. On le relève dans les déclarations des hommes d'Etat, on le lit dans les colonnes des journaux quotidiens, et l'homme de la rue les commente.

Et puisque des problèmes existent, notre devoir est de les résoudre. Comment? En renforçant l'Organisation des Nations Unies, en évitant qu'elle ne tombe dans le discrédit et en empêchant que son œuvre ne se borne à enregistrer des événements d'importance mondiale qui se déroulent sans qu'elle intervienne. C'est pourquoi, de l'avis du Gouvernement du Mexique, il est absolument nécessaire d'accélérer l'établissement de la paix au moyen d'instruments internationaux qui suppriment l'incertitude; il faut également que la discussion de ces conventions ait lieu dans le cadre de notre Organisation, ou du moins avec la participation active et sur un

pation, on a basis of equality, of all the countries which made up the nucleus of the United Nations.

As I said before, the other factor which has had an unfavorable influence on our decisions is the veto, or to be more precise, the way in which the veto has been used. At the last meeting of the Security Council over which I had the honour to preside, I gave my opinion on this matter. As it is now on our agenda here, the Mexican delegation will have an opportunity to revert to it; consequently, my observations will be limited to certain of the fundamental aspects of the problem.

In San Francisco we were told that the voting system in the Security Council, as it was finally included in the Charter, was intended to guarantee the unanimity of the great Powers. If the results of the application of this procedure had corresponded to what was foretold, we should have no objection to raise. The small, or medium-sized, nations are those most concerned that the fullest possible understanding and harmony should exist among the permanent members of the Security Council. They have nothing to gain from differences of opinion among those members which, we see no objection to admitting, are the result of intense patriotism and concepts both just and expedient in the eyes of the States concerned; nevertheless, they have unfavourable effects on the political, economic and social conditions of the whole world and even create dissension within our own countries.

We desire ardently and sincerely the unity of the great Powers. We desire it in our own interest; we desire it as citizens of an indivisible world. We desire it for the sake of the peace and prosperity of all countries.

Unfortunately, experience has shown that the veto, far from helping to achieve this unanimity, is undermining it in a way which we cannot but regret and which we trust will be only temporary. We do not think it would be rash to assume that the elimination of the veto would help to strengthen that unanimity which we all desire. While there exists the certainty that there can be no legal defeat, there is no need to compromise nor to go half-way to meet the opposing view. If, on the other hand, there exists the latent danger of such a defeat, it is natural to seek a compromise and thus to achieve unanimity.

We, the representatives of the small and medium-sized nations, have never possessed what we might call the collective veto of the great Powers. We realize that with those Powers rests the main responsibility for safeguarding the peace, and we recognize, with a clear sense of reality, that they should have certain special privileges. We are not worried by the possibility that the five permanent members of the Security Council, with the aid of two non-

pied d'égalité de tous les pays qui ont formé le noyau des Nations Unies.

J'ai dit précédemment que l'autre élément qui a eu une influence défavorable sur nos décisions est le "veto," ou, pour être plus précis, la façon dont on s'en est servi. Au cours de la dernière séance du Conseil de sécurité, que j'ai eu l'honneur de présider, j'ai exposé mon point de vue sur la question. Comme cette question figure à notre ordre du jour, la délégation du Mexique aura l'occasion d'en parler; c'est pourquoi mes observations se borneront à quelques-uns des aspects essentiels du problème.

A San-Francisco, on nous a dit que le système de vote au Conseil de sécurité, tel qu'il a été définitivement fixé par la Charte, tendait à garantir l'unité des grandes Puissances. Si les résultats de l'application de cette procédure avaient correspondu aux prédictions, nous n'aurions aucune objection à formuler. Les petits pays, ou les pays d'importance moyenne, sont les plus intéressés à ce que la meilleure compréhension et la plus grande harmonie règnent parmi les Membres permanents du Conseil de sécurité. Ces pays n'ont rien à gagner aux divergences d'opinion. En effet, les différends des Membres du Conseil, que nous ne voyons aucun inconvénient à admettre et qui résultent de sentiments patriotiques purs et de conceptions justes selon le point de vue de chacune des parties, ont des répercussions défavorables sur les conditions politiques, économiques et sociales du monde entier et créent même des dissensions à l'intérieur de nos propres pays.

Nous désirons ardemment et sincèrement l'unité des grandes Puissances. Nous la désirons dans notre propre intérêt. Nous la désirons en tant que citoyens d'un monde indivisible; nous la désirons dans l'intérêt de la paix et de la prospérité de tous les pays.

Malheureusement, l'expérience nous prouve que, loin de contribuer à réaliser cette unité, le veto la compromet de telle façon que nous ne pouvons que le déplorer en espérant que ce n'est là qu'une situation transitoire. Nous ne pensons pas qu'il soit audacieux de supposer que la suppression du veto contribuerait à renforcer cette unanimité que nous désirons tous. En effet, tant qu'il existe la certitude qu'il ne peut y avoir de défaite d'ordre juridique, il n'est pas nécessaire de transiger ni de parcourir la moitié du chemin pour se rapprocher du point de vue opposé. Si au contraire, le danger d'une telle défaite reste latent, il est naturel de rechercher la transaction qui aboutit à l'unanimité.

Nous, qui représentons les petits pays et les pays d'importance moyenne, n'avons jamais eu ce que nous pourrions appeler le veto collectif des grandes Puissances. Nous comprenons que c'est à ces grandes Puissances qu'incombe essentiellement la responsabilité du maintien de la paix, et nous admettons, avec un sens aigu de la réalité, qu'elles jouissent de certains privilèges spéciaux. Ce qui nous préoccupe, ce n'est pas la crainte de voir les cinq membres permanents

permanent members, might attempt to impose arbitrary decisions. Apart from the fact that this is a purely theoretical hypothesis, we have sufficient confidence in the conception of equity of the great Powers not to have any fears in this respect. What does worry us is the probability, not the mere possibility, that the veto may paralyze the best intentions of our Organization, and, as a result, destroy our main hope of arriving at a permanent peace by means of justice.

Perhaps the discussions which are now starting will succeed in exercising, in the future, a psychological influence in favour of unanimity in the voting in the Security Council, as a result of which the use of the veto will become less and less frequent. If future events demonstrate that we have obtained this victory on behalf of peace and understanding, then the work of the General Assembly, whatever conclusions it may adopt, will not have been useless.

The PRESIDENT (*translated from French*): I must point out now that, unless other arrangements are made, we run the risk of wasting tomorrow and Saturday. Only two speakers are on the list for tomorrow and three for Saturday. Everybody is preparing to speak on Monday, Tuesday or Wednesday. It is essential that certain heads of delegations should try to be ready to take part in the discussion tomorrow or Saturday; otherwise the general debate will be declared closed, as nobody is ready to speak.

The meeting rose at 1.45 p.m.

THIRTY-SIXTH PLENARY MEETING

Held on Thursday, 24 October 1946 at 4 p.m.

CONTENTS

	<i>Page</i>
90. General discussion (continuation): Speeches by Mr. van Langenhove (Belgium), Mr. Velloso (Brazil), Mr. Charles (Haiti) and Mr. Ulloa (Peru).....	708

President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).

90. General discussion (continuation)

The PRESIDENT (*translated from French*): In accordance with our agenda, we shall continue the general discussion.

I call upon Mr. van Langenhove, representative of Belgium.

MR. VAN LANGENHOVE (Belgium) (*translated from French*): The principal organs of the United Nations have now been functioning for nearly nine months. The Assembly has before it the reports which they have made on their work. We may thus form our first opinion on their activities. It is an opportunity for us to ask ourselves in what measure these answer our expectations.

du Conseil de sécurité essayer, avec l'aide des deux membres non permanents, d'imposer des décisions arbitraires. Non. Indépendamment du fait que cette hypothèse est purement théorique, nous avons suffisamment confiance dans la conception que les grandes Puissances ont de l'équité, pour ne pas avoir de crainte à cet égard. Ce qui nous inquiète, c'est la probabilité, et non pas la simple possibilité, de voir le veto paralyser les meilleures intentions de notre Organisation et, par suite, ruiner le principal espoir d'aboutir, par la voie de la justice, à une paix permanente.

Les discussions qui vont commencer réussiront peut-être à exercer à l'avenir une influence psychologique en faveur de l'unanimité dans les votes du Conseil de sécurité, rendant ainsi de plus en plus rare l'emploi de la procédure du veto. Si les événements futurs arrivent à démontrer que nous avons obtenu cette victoire dans l'intérêt de la paix et de la bonne entente, l'œuvre de l'Assemblée générale, quelles que soient les conclusions auxquelles elle aboutira, n'aura pas été inutile.

Le PRÉSIDENT: Je dois signaler dès à présent que, si d'autres dispositions ne sont pas prises, nous risquons de perdre les journées de demain et de samedi. Deux orateurs seulement sont inscrits pour demain et trois pour samedi. Tout le monde se prépare à parler lundi, mardi ou mercredi. Il importe que certains chefs de délégations s'efforcent d'être prêts à intervenir demain et samedi; sinon, le débat général sera déclaré clos, aucun orateur n'étant prêt à parler.

La séance est levée à 13 h. 45

TRENTE-SIXIEME SEANCE PLENIERE

Tenue le jeudi 24 octobre 1946 à 16 heures.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
90. Discussion générale (suite): Discours de M. van Langenhove (Belgique), de M. Velloso (Brésil), de M. Charles (Haïti) et de M. Ulloa (Pérou)	708

Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).

90. Discussion générale (suite)

Le PRÉSIDENT: L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale.

La parole est à M. van Langenhove, représentant de la Belgique.

M. VAN LANGENHOVE (Belgique): Les principaux organes des Nations Unies fonctionnent aujourd'hui depuis près de neuf mois. L'Assemblée est saisie des rapports qu'ils lui ont faits sur leurs activités. Nous pouvons ainsi nous former une première opinion sur le fonctionnement de ces organes. C'est l'occasion de nous demander dans quelle mesure celui-ci répond à notre attente.